

LETTRE D'INFORMATION SUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Juillet 2021

Réduisons nos déchets !



Le nouveau défi environnemental n'est plus seulement de bien trier ses déchets, mais de les réduire ! Ainsi, ce seront moins de dépenses énergétiques, moins de transport de camions, moins de gaspillage, moins d'enfouissement et d'incinération...

Face aux objectifs nationaux de réduction des déchets, il est demandé aux collectivités de mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets. A cette fin, la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a élaboré un nouveau programme de réduction des déchets (PLPDMA*) pour la période 2021-2026.

Conformément à la procédure légale, ce document sera mis en consultation du grand public du 19 juillet au 29 août inclus (mise en ligne sur le site de la CCPR et consultation du PLPDMA à l'accueil de la CCPR). Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, idées ou suggestions.

Donnez votre avis !

* Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés



Modalités de règlement de votre facture



- **Paiement par virement** - aux coordonnées bancaires mentionnés sur votre facture
- **Paiement en ligne** - sur le site www.cc-ribeauville.fr
- **Paiement en espèces ou en CB**
Grâce au nouveau QR-code figurant sur votre facture, vous avez la possibilité de régler le montant de votre facture directement chez un buraliste agréé affichant ce logo, en espèces dans la limite de 300€ ou par CB.
- **Par prélèvement automatique.**
Téléchargez le formulaire sur le site de la CCPR et retournez-le complété, signé et accompagné d'un RIB.
- **Pour payer auprès des Services des Finances publiques.**
En raison du regroupement de l'activité de la Trésorerie de Ribeauvillé dans le Service de Gestion Comptable de Kaysersberg en septembre 2021, seuls les paiements par **CB ou par chèque** seront possibles au guichet :
 - **jusqu'au 27 août** à la Trésorerie de Ribeauvillé, 1, rue du Stangenweiher à Ribeauvillé
 - **du 1^{er} au 12 septembre** à la Trésorerie de Kaysersberg, 6 Allée Stoecklin
 - **à partir du 15 septembre** au Service de Gestion Comptable de Kaysersberg, Espace Pluriel, 11 rue Saint-Jacques à Kaysersberg Vignoble (ancienne mairie de Sigolsheim).



Des astuces pour réduire vos déchets du déjeuner au travail

ADOPTÉZ
Les couverts réutilisables
plutôt que d'accepter les jetables



UTILISEZ
votre propre contenant
vous pouvez demander au traiteur
d'être servi dans votre contenant



FAVORISEZ
la gourde
plutôt que des bouteilles en
plastique

